Aspects juridiques des médias
Loyauté dans la communication commerciale
SECO: réclamations par objet

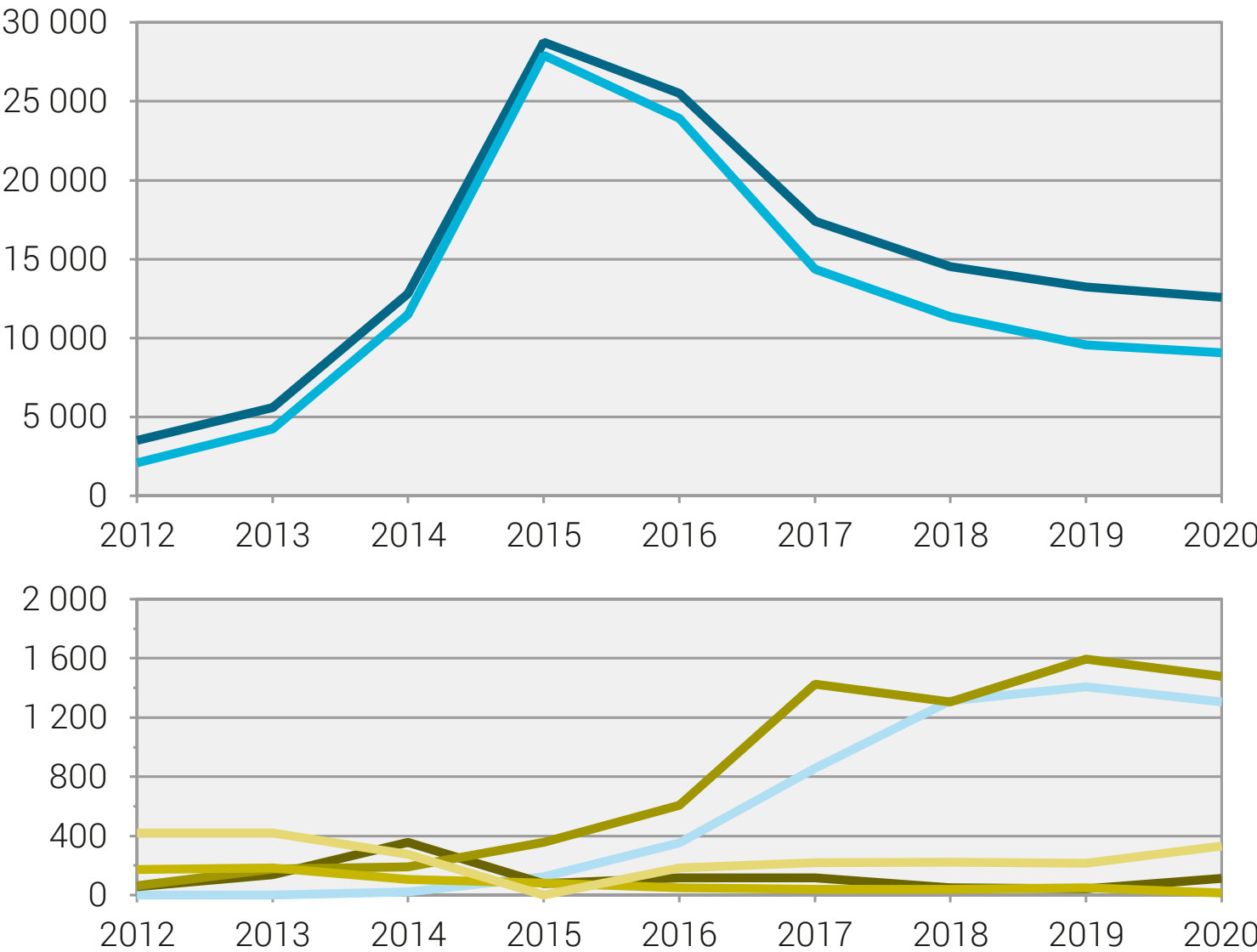

Total communication commerciale

dont
- Appels publicitaires, malgré l'astérisque
- Arnaques à l'annuaire
- Loteries/promesses de gain mensongères
- Appels publicitaires, sans l'astérisque
- Commerce électronique/vente par correspondance
- Tromperie (faux renseignements, dissimulation de faits et publicité trompeuse)

Source: Secrétariat d'État à l'économie (SECO), secteur Droit

© OFS 2021